

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>1. Agir en professionnel/le</b>	1.1.3.	L'enseignant/e est capable de faire comprendre et partager avec ses élèves les concepts et valeurs précédemment cités	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e suscite et valorise les débats qui émergent en classe</li> <li>– l'enseignant/e avec ses élèves définit les règles du vivre ensemble en classe et veille à leur respect</li> <li>– lors de débats ou conflits, l'enseignant/e intervient de manière éthique et respectueuse</li> </ul>
	1.1.4.	L'enseignant/e est capable d'instaurer un climat propice permettant aux élèves de s'épanouir et de développer la confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e valorise le travail et l'effort des élèves</li> <li>– l'enseignant/e par sa démarche pédagogique favorise le potentiel de chacun</li> </ul>
	1.2.11.	L'enseignant/e est capable de gérer ses propres ressources en vue d'organiser son travail de manière adaptée et efficace	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e gère sa charge de travail dans le temps de travail imparti</li> <li>– les séquences et leçons sont préparées dans un délai permettant la bonne tenue de chaque leçon</li> <li>– la progression des apprentissages est planifiée par période définie</li> <li>– l'enseignant/e est serein/e en classe</li> </ul>
	1.2.12.	L'enseignant/e est capable d'établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens de les développer	

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>1. Agir en professionnel/le</b>	1.2.18.	L'enseignant/e est amené/e à pratiquer régulièrement une analyse réflexive de ses pratiques et à favoriser l'échange entre pairs	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e note et documente régulièrement ses réflexions</li> <li>– l'enseignant/e partage son vécu scolaire avec des pairs</li> <li>– l'enseignant/e prend en compte les commentaires d'intervenant/e/s internes/externes (directeur/-trice, conseiller/-ère didactique, conseiller/-ère pédagogique, formateur/-trice, etc.) afin d'optimiser son agir professionnel</li> <li>– l'enseignant/e demande régulièrement le feedback de ses élèves dans le but d'adapter la planification de ses prochaines actions d'enseignement</li> </ul>
	2.3.3.	L'enseignant/e est capable de développer de manière concertée des plans de soutien différencié (par exemple : pour l'enseignement fondamental le plan de prise en charge individualisé - PPCI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e adapte son enseignement en lien avec le plan de soutien différencié</li> </ul>
<b>2. Inscrire son action dans une dynamique collective</b>	2.3.4.	L'enseignant/e est amené/e à s'engager dans des actions partenariales en s'appuyant sur les besoins et attentes des élèves	

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>3. Coopérer avec les parents d'élèves</b>	3.1.3.	L'enseignant/e est capable d'organiser et/ou de participer régulièrement à des réunions d'information et de concertation avec les parents sur les objectifs d'apprentissage, les modalités d'évaluation des apprentissages, l'organisation de la classe et l'orientation des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e mène au moins en début d'année scolaire une réunion d'information en présentant les aspects essentiels de l'organisation de la classe et des apprentissages aux parents (EF)</li> <li>– l'enseignant/e est disponible pour répondre aux questions des parents</li> </ul>
	3.2.3.	L'enseignant/e est capable d'informer individuellement, périodiquement et explicitement les parents des résultats et des progrès scolaires de leur enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e assure une communication régulière des résultats et progrès scolaires des élèves</li> <li>– l'enseignant/e communique dans une logique de prévention avec les parents pour garantir le suivi de l'évolution des apprentissages</li> </ul>
	3.2.4.	L'enseignant/e est capable d'engager un dialogue avec les parents dès que des difficultés scolaires ou comportementales apparaissent et d'envisager les moyens d'y remédier dans une relation de confiance	
	3.2.5.	L'enseignant/e est capable de motiver ses prises de décision en matière de progression de l'élève au cours et à la fin du cycle ou de l'année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e documente la progression de l'élève</li> <li>– l'enseignant/e s'appuie sur cette documentation pour motiver ses prises de décision</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>4. Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage</b>	4.1.2.	L'enseignant/e connaît les processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e s'appuie sur des références pédagogiques pertinentes qu'il peut expliciter suivant son contexte professionnel</li> </ul>
	4.1.3.	L'enseignant/e est capable de concevoir des séquences d'apprentissage au contenu varié et adapté permettant le développement des compétences visées et/ou des objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les compétences visées sont précisées dans la planification des leçons</li> <li>– les contenus correspondent au programme</li> <li>– l'enseignant/e tient compte « de qui sont et de ce que savent déjà » les élèves</li> <li>– la palette des activités d'apprentissage tient compte des différentes stratégies d'apprentissage</li> <li>– les tâches sont exigeantes et réalisables au fur et à mesure de la séquence</li> <li>– les différentes étapes de l'enseignement sont clairement signalées</li> <li>– les devoirs à la maison sont adaptés et pertinents et répondent à des objectifs d'apprentissage clairement identifiés</li> </ul>
	4.1.4.	L'enseignant/e est capable de sélectionner et utiliser efficacement un ensemble de ressources et de supports adaptés à l'approche par compétences et/ou aux objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les supports utilisés sont de qualité (clarté, présentation soignée, adaptés aux objectifs d'apprentissage visés)</li> <li>– l'usage des supports est approprié au contenu de la leçon, aux compétences visées et aux objectifs d'apprentissage formulés</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>4. Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage</b>	4.1.5.	L'enseignant/e est capable de faire des choix pertinents en matière de méthodes d'enseignement (expositive, démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle) pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e utilise une variété de méthodes d'enseignement</li> <li>– l'enseignant/e utilise des méthodes d'enseignement adaptées aux élèves et aux objectifs d'apprentissage visés</li> <li>– l'enseignant/e utilise les différentes facettes du schéma de communication : la résolution de problèmes, la narration, la présentation, l'entretien pédagogique, etc.</li> </ul>
	4.1.6.	L'enseignant/e est capable de concevoir et mettre en œuvre ses apprentissages en choisissant de manière pertinente diverses formes d'organisation sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e utilise une variété de formes d'organisation sociale : travail individuel, en duo, en groupe, en plénière, par ateliers au choix ou tournants, etc.</li> <li>– l'enseignant/e utilise des formes d'organisation sociale adaptées aux élèves et aux objectifs d'apprentissage visés</li> </ul>
	4.1.7.	L'enseignant/e est capable de concevoir et mettre en œuvre ses apprentissages en s'appuyant sur une variété de démarches pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e fait travailler ses élèves en les faisant partir d'observations qui conduisent à des hypothèses (démarche inductive)</li> <li>– l'enseignant/e fait travailler ses élèves en les faisant partir d'une hypothèse pour l'appliquer à un cas d'observation (démarche déductive)</li> <li>– l'enseignant/e fait travailler ses élèves en les faisant transposer à un nouveau contexte, un traitement ou une solution déjà connue (démarche analogique).</li> <li>– l'enseignant/e fait travailler ses élèves à partir d'une approche contradictoire permettant de traiter les données par leur confrontation (démarche dialectique)</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>4. Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage</b>	4.1.8.	L'enseignant/e est capable de mettre en œuvre un enseignement clair, structuré et explicite vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les élèves connaissent et comprennent les objectifs d'apprentissage</li> <li>– le fil conducteur de la leçon est clairement perceptible pour les élèves</li> <li>– l'enseignant/e guide les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension de l'information disponible</li> <li>– le déroulement de la leçon est habilement rythmé et des pauses sont respectées</li> <li>– l'enseignant/e réajuste si besoin les conditions de la situation d'apprentissage</li> <li>– pour traiter un sujet, les élèves sont en mesure de se rapporter à des sujets traités précédemment</li> </ul>
	4.1.11.	L'enseignant/e est amené/e à s'engager dans une démarche qui donne du sens au travail scolaire et à susciter le désir d'apprendre	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e encourage et travaille avec tous/tes les élèves</li> <li>– l'enseignant/e s'appuie sur le vécu des élèves, fait des liens avec leur quotidien et leur expérience</li> <li>– l'enseignant/e connaît les intérêts des élèves et les investit dans les sujets à traiter</li> <li>– l'enseignant/e favorise l'explicitation des liens entre le nouveau savoir et le savoir existant</li> <li>– l'enseignant/e rend ses élèves actifs/-ves et impliqué/e/s dans l'accomplissement de leurs tâches</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>4. Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage</b>	4.2.1.	L'enseignant/e connaît les modalités de mise en œuvre d'un enseignement différencié	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e peut décrire les principales modalités de mise en œuvre d'un enseignement différencié et étayer ses propos d'au moins deux références littéraires pertinentes en lien avec son contexte professionnel</li> </ul>
	4.2.2.	L'enseignant/e est capable d'observer le travail et l'attitude de l'élève, de repérer, documenter et analyser ses points forts et ses erreurs en situation d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e documente ses observations et sa réflexion par des prises de notes</li> <li>– l'enseignant/e planifie les apprentissages en tenant compte du profil pédagogique et de la connaissance qu'il/elle a de ses élèves</li> </ul>
	4.2.3.	L'enseignant/e est capable d'amener, par des mesures de différenciation pédagogique, les élèves à évoluer vers les objectifs définis par le programme/plan d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e fait preuve de tolérance et adapte son enseignement aux différents rythmes d'apprentissage</li> <li>– les élèves travaillent sur des contenus (sur quoi la tâche va porter), des structures (modalités d'organisation), des processus (le « comment » de la tâche) et des productions (produits ou résultats) différenciés</li> <li>– l'enseignant/e précise, individualise dans la mesure du possible, le niveau des exigences concernant les tâches</li> <li>– les élèves en difficulté bénéficient d'un soutien supplémentaire</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>4. Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage</b>	4.2.4.	L'enseignant/e est amené/e à prendre conscience de la diversité des élèves et à respecter leur socialisation, leurs chemins d'apprentissage multiples et leurs processus d'acquisitions variés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e recherche l'information pertinente auprès des personnes ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves</li> <li>– l'enseignant/e considère les actions de différenciation comme une condition qui permet d'aboutir à un enseignement juste et équitable</li> </ul>
	4.2.5.	L'enseignant/e est amené/e à encourager les élèves à établir des stratégies d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e identifie des dominantes du profil pédagogique de l'élève (visuel, auditif, kinesthésique) et l'accompagne pour favoriser son apprentissage</li> </ul>
	4.2.6.	L'enseignant/e est amené/e à favoriser la définition d'un projet personnel de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e guide les élèves dans la définition d'un projet personnel</li> <li>– l'enseignant/e intègre dans certaines activités d'apprentissage ciblées des éléments significatifs du projet personnel de l'élève</li> </ul>
<b>5. Organiser le fonctionnement du groupe-classe</b>	5.1.2.	L'enseignant/e est capable d'établir avec les élèves des règles de comportement structurant la vie de la classe et de les partager	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e élabore avec les élèves des règles et rituels de fonctionnement de la classe et de comportement qui peuvent évoluer au fur et à mesure des besoins</li> <li>– les règles et rituels élaborés sont respectés et appliqués</li> <li>– l'enseignant/e fait participer les élèves à certaines prises de décision qui concernent la vie de la classe</li> <li>– les élèves sont prévenant/e/s les uns/unes envers les autres et s'entraident</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>5. Organiser le fonctionnement du groupe-classe</b>	5.1.3.	L'enseignant/e est capable d'organiser la classe de manière à favoriser le bon déroulement des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les tâches sont claires et les élèves savent à tout moment ce que l'on attend d'eux/elles</li> <li>– la classe présente un aspect soigné</li> <li>– le matériel est prêt</li> <li>– les élèves soignent le matériel et le traitent avec prudence</li> <li>– l'ensemble des élèves contribue à la gestion de l'espace</li> <li>– le niveau sonore est adapté au processus d'apprentissage</li> </ul>
	5.1.5.	L'enseignant/e est amené/e à partager la joie de vivre en groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>– on rit de temps en temps</li> <li>– l'atmosphère est sereine et agréable, le comportement des élèves et de l'enseignant/e est positif</li> <li>– les élèves montrent de l'enthousiasme lors du processus d'apprentissage</li> <li>– par ses qualités personnelles, son attitude et une évaluation transparente, l'enseignant/e entretient une atmosphère sécurisante</li> </ul>
	5.2.6.	L'enseignant/e est amené/e à encourager l'élève à s'impliquer dans son apprentissage, dans une dimension individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e soutient la motivation des élèves par l'appréciation positive de leur travail</li> <li>– l'enseignant/e encourage et renforce par différents procédés l'estime de soi des élèves</li> <li>– les élèves s'encouragent et valorisent leur travail réciproque</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>5. Organiser le fonctionnement du groupe-classe</b>	5.2.7.	L'enseignant/e est amené/e à manifester du respect vis-à-vis de chacun, à protéger les élèves de toute forme de dévalorisation, des attitudes de moquerie ou de délation	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e respecte la personnalité de chaque élève avec ses forces et ses faiblesses</li> <li>– l'enseignant/e respecte le principe d'équité entre les élèves</li> <li>– les règles et rituels élaborés par l'enseignant/e avec les élèves sont appliqués (cf. 5.1.2.)</li> </ul>
<b>6. Evaluer les apprentissages</b>	6.1.1.	L'enseignant/e connaît l'importance et la place de l'erreur dans le processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e considère l'erreur comme constitutive de tout apprentissage</li> <li>– l'enseignant/e intègre la correction à l'apprentissage dans une optique formative</li> <li>– l'enseignant/e sécurise l'élève par la critique de la production et non le jugement de la personne</li> </ul>
	6.1.2.	L'enseignant/e connaît les modalités et enjeux de l'évaluation formative et certificative	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e explique ses choix en matière d'évaluation formative et certificative</li> </ul>
	6.1.3.	L'enseignant/e connaît la progression du développement des compétences des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e peut facilement se référer au plan d'études/curriculum</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>6. Evaluer les apprentissages</b>	6.1.4.	L'enseignant/e est capable d'identifier les erreurs des élèves en vue de réguler leur action et leur cheminement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e organise et permet l'exploration de cheminements différents par l'alternance de moments de recherche individuelle, de discussions en petits groupes, de mises en commun collectives ponctuées d'interventions magistrales</li> </ul>
	6.1.5.	L'enseignant/e est capable de concevoir et utiliser des formes d'évaluations variées permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e favorise l'alternance d'essais et d'erreurs pour conduire à l'appropriation des concepts</li> <li>– l'enseignant/e utilise des formes d'évaluation variées</li> <li>– l'usage de chaque forme d'évaluation est fondé</li> <li>– les répétitions et résumés de contenus ou concepts sont réalisés régulièrement (si possible par les élèves)</li> <li>– l'évaluation des devoirs à domicile est considérée dans une optique formative</li> </ul>
	6.1.6.	L'enseignant/e est capable de procéder à une évaluation claire et adaptée au niveau des élèves et répondant aux objectifs d'apprentissage visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'évaluation est adaptée au contenu des leçons et aux objectifs d'apprentissage visés</li> <li>– l'enseignant/e formule clairement la consigne (à l'écrit et/ou à l'oral) et les critères d'évaluation requis</li> <li>– les élèves disposent du temps nécessaire (aménagé si besoin, cf. 4.2.3.) pour réaliser leurs examens et contrôles</li> </ul>
	6.1.7.	L'enseignant/e est capable d'analyser les résultats de l'évaluation pour déterminer dans sa planification l'enseignement le plus adapté à chaque élève	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e établit un bilan des acquis des apprentissages pour chaque élève</li> <li>– l'enseignant/e adapte son enseignement sur base de ce bilan individuel</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>6. Evaluer les apprentissages</b>	6.1.8.	L'enseignant/e est capable de développer chez les élèves des compétences en matière d'autoévaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e accompagne l'élève dans l'évaluation de ses productions/prestations</li> <li>– l'enseignant/e essaie de comprendre avec l'élève comment ce dernier a trouvé ou cherché</li> <li>– l'enseignant/e définit avec les élèves les conditions et modalités du travail d'autoévaluation</li> <li>– l'enseignant/e s'assure du suivi et de l'efficacité de ce travail</li> </ul>
	6.1.9.	L'enseignant/e est amené/e à porter un regard bienveillant dans l'élaboration des modalités d'évaluation des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e gère l'erreur de façon positive et constructive</li> <li>– les examens et les contrôles sont annoncés à l'avance</li> </ul>
	6.1.10.	L'enseignant/e est amené/e à questionner les limites de son offre pédagogique et à proposer des ajustements	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e note et documente régulièrement ses réflexions (dans un écrit réflexif/métacognitif de type portfolio)</li> <li>– l'enseignant/e demande régulièrement le feedback des élèves (dans le cadre de l'instauration de boucles de feedback, cf. 5.2.3.)</li> <li>– l'enseignant/e adapte son enseignement selon les feedback reçus</li> </ul>
	6.1.11.	L'enseignant/e est amené/e à impliquer activement les élèves dans les démarches d'évaluation de leurs progrès	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e explique les conditions et les objectifs des évaluations mises en œuvre</li> <li>– le commentaire des prestations est fait rapidement et de manière différenciée</li> <li>– régulièrement, l'élève commente ses progrès en fonction de critères et de seuils de performances préalablement communiqués par l'enseignant/e</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>6. Evaluer les apprentissages</b>	6.2.1.	L'enseignant/e connaît les performances et les compétences de ses élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e prend des notes et documente au besoin l'évolution du parcours de ses élèves</li> <li>– dans le contexte de l'enseignement fondamental, l'enseignant/e fait preuve d'une bonne connaissance du dossier d'évaluation de l'élève (structure et contenu)</li> </ul>
	6.2.2.	L'enseignant/e est capable de prendre des décisions concertées sur la progression de chaque élève en fin de cycle ou année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e s'appuie sur ses notes et sa documentation</li> <li>– dans le contexte de l'enseignement fondamental, le dossier de chaque élève est tenu à jour</li> <li>– les évaluations sont concertées et documentées. Les décisions peuvent être justifiées de façon pédagogique</li> </ul>
	6.2.3.	L'enseignant/e est amené/e à valoriser la progression de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e valide ou invalide le cheminement de l'élève tout en le valorisant</li> <li>– l'enseignant/e relève les petites et grandes réussites</li> <li>– l'enseignant/e consigne et documente la performance de l'élève et la met en relation avec la progression de ses acquis</li> </ul>
<b>7. Maîtriser les savoirs psychopédagogiques et disciplinaires</b>	7.1.1.	L'enseignant/e connaît la psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent/e liée aux processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e explique ses choix pédagogiques et didactiques en s'appuyant sur des concepts et références pertinents</li> </ul>
	7.1.2.	L'enseignant/e connaît les principes psychopédagogiques pour enseigner	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e connaît les principes psychopédagogiques pour enseigner et s'appuie sur des références pertinentes en matière de théories de l'apprentissage qu'il peut expliciter dans son contexte professionnel</li> </ul>

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>7. Maîtriser les savoirs psychopédagogiques et disciplinaires</b>	7.1.3.	L'enseignant/e connaît les théories explicatives à propos de la motivation des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e connaît les théories de la motivation des élèves et s'appuie sur des références pertinentes qu'il peut expliciter dans son contexte professionnel</li> </ul>
	7.1.4.	L'enseignant/e est capable d'adapter son enseignement en fonction de la personnalité et des acquis de chaque élève	
	7.1.6.	L'enseignant/e est amené/e à susciter la motivation des élèves	
	7.2.5.	L'enseignant/e est amené/e à faire preuve d'exigence et de rigueur quant aux contenus des savoirs enseignés	
	7.3.2.	L'enseignant/e est capable d'encourager l'expression et la réflexion de l'élève sur son apprentissage	

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>7. Maîtriser les savoirs psychopédagogiques et disciplinaires</b>	7.3.3.	L'enseignant/e est capable de développer chez l'élève les compétences transversales requises dès les premiers apprentissages et d'en suivre leur progression	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'enseignant/e prend en compte les compétences transversales dans le cadre de la planification de ses leçons</li> <li>– les objectifs et la mise en œuvre des apprentissages rendent compte du développement des compétences transversales</li> <li>– les méthodes d'enseignement, les matériels mis à disposition ou l'interdisciplinarité des activités permettent le développement de compétences transversales</li> </ul>
	7.3.5.	L'enseignant/e est amené/e à tenir compte de la dimension transversale impliquée dans ses activités	
<b>9. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement (tice)</b>	9.1.3.	L'enseignant/e est capable d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour chercher de nouvelles ressources pédagogiques adaptées aux objectifs pédagogiques	

## Les compétences traitées dans le cadre du M3 : COMPRENDRE LES PRINCIPES POUR CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
<b>9. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement (tice)</b>	9.1.4.	L'enseignant/e est capable d'adapter les ressources mises à disposition en ligne et d'en faire un usage pertinent pour la classe	
	9.1.5.	L'enseignant/e est capable d'établir un lien cohérent entre les objectifs pédagogiques visés, la mise en œuvre des situations d'apprentissage et l'usage des TICE	